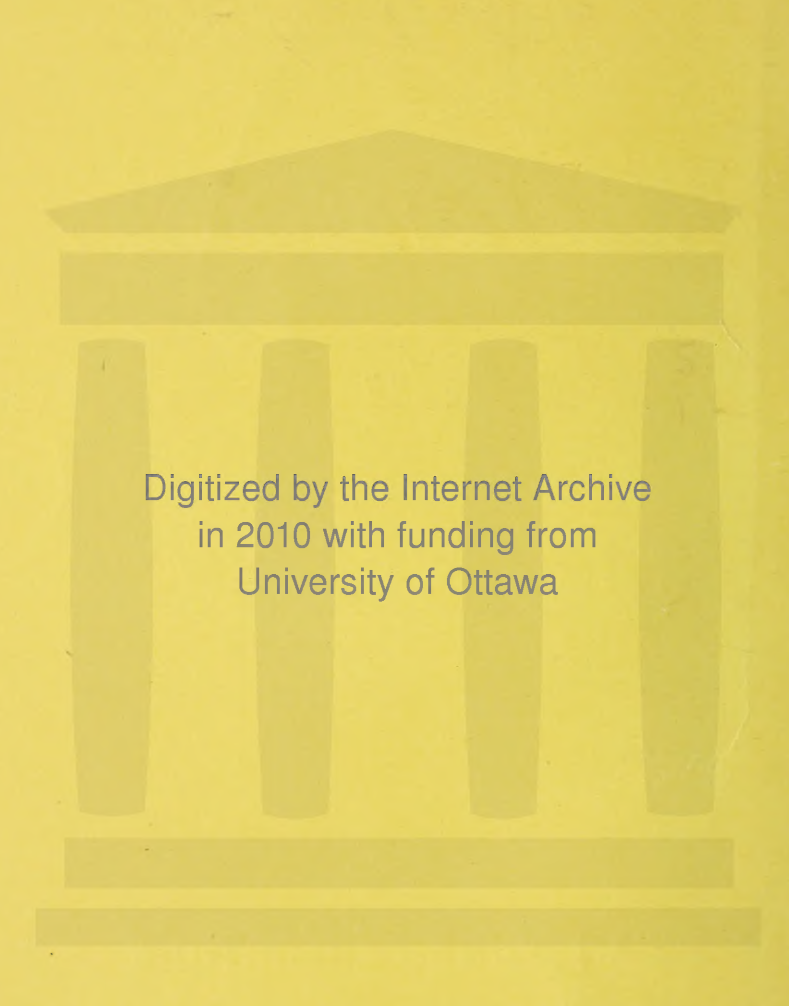


Lemieux, Gerard
Jeunesse du Quebec

GÉRARD LEMIEUX

JEUNESSE du QUÉBEC

BILAN D'UNE GÉNÉRATION



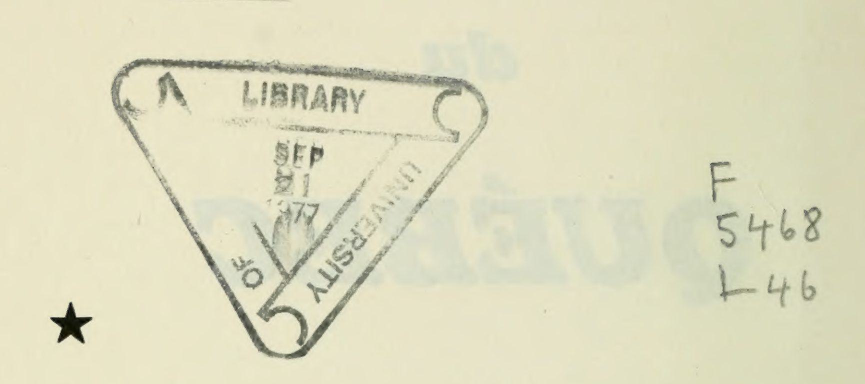
JEUNESSE

du

QUÉBEC

BILAN D'UNE GÉNÉRATION

Publié par
JEUNESSE INDÉPENDANTE CATHOLIQUE
325, chemin Sainte-Catherine
Montréal



Le monde a connu des moments d'angoisse. Aujourd'hui encore il traverse des heures difficiles.

Quand vous serez inquiets, tournez vos regards vers la jeunesse. Approchez-vous d'elle. Apportez-lui votre concours. Car à ce moment historique où l'on parle d'Ordre Nouveau, notre premier geste en doit être un d'intense collaboration à la formation de la jeunesse.

Peuple du Québec, c'est par l'éducation de la jeunesse que tu prendras, dans la province, le Canada, le monde, la place que tu dois occuper.

La jeunesse, c'est l'avenir. Par elle, la patrie vivra. Avec elle, elle grandira.

Le problème des jeunes est à l'ordre du jour. Dans tous les pays, on reconnaît son importance et lui accorde l'attention qu'il commande.

À la réflexion, il n'est qu'un aspect particulier du problème social lui-même. Tant que celui-ci gardera son acuité, les jeunes en subiront, selon leur être propre et leur situation spéciale mais transitoire, les répercussions et les conséquences.

Les jeunes . . . ne constituent pas un monde à part. Ils sont solidaires du grand tout social. Ils en respirent l'atmosphère sain ou pernicieux, sont emportés par les tourbillons qui s'y déchaînent, quand il y a déséquilibre. Toute législation ou mesure sociale les affecte plus ou moins directement: ils sont le baromètre sensible où s'enregistre fidèlement l'état de santé de la société que composent leurs familles. Leur sort est intimement lié à une politique familiale chrétienne, à la facilité des relations entre le capital et le travail, etc.

Problème des jeunes, problème social. Tout y est engagé. Leur avenir ne doit donc pas être le souci de quelques spécialistes seulement, sur qui les autres se déchargent de leurs responsabilités; tous doivent l'avoir présent à l'esprit, et chercher à l'assurer, chacun dans sa sphère d'action.

La brochure que présente aujourd'hui la Jeunesse Indépendante Catholique n'a qu'un but: poser, à la lumière des principes chrétiens, le problème de la jeunesse du Québec, le situer clairement dans le grand tout du problème social. Dans la mesure de nos moyens, nous avons voulu servir, en mettant entre les mains de tous les responsables un instrument de travail en vue d'améliorer le sort de notre jeunesse et, par là, prouver en même temps que cette jeunesse est prête à faire sa part.

Avant de finir, je tiens à remercier notre secrétaire général et ami, M. Gérard Lemieux, de la somme de travail considérable qu'il a mise à la préparation de cette brochure, ainsi que tous ceux qui ont collaboré avec lui.

Je souhaite, au fruit de leurs efforts, le succès qu'il mérite.

MARCEL CÔTÉ, président général de la J.I.C.

Les dates tragiques

1914 GUERRE — mobilisation de la jeunesse

1929 CRISE ÉCONOMIQUE—chômage de la jeunesse

1939 GUERRE — autre mobilisation de la jeunesse

1945 BOMBE ATOMIQUE

1946 ?

d'une époque troublée

Impérialismes. Conflits d'intérêts. Assassinat. Europe en guerre. Participation du Canada. Mobilisation de la jeunesse. Dévastation. Tuerie. Morts. Blessés. Familles endeuillées. Pays endettés. Armistice. Traité de Versailles.

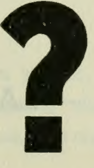
Des milliers de jeunes sans travail . . . Une jeunesse indigente au milieu de ressources naturelles abondantes. Du blé dans les greniers, pas de pain sur la table. Des foyers sans feu. De vastes forêts. Pouvoir absolu des maîtres de l'argent. Jeunesse désemparée. Oeuvres de charité. Secours directs.

L'univers à feu . . . Participation canadienne. Mobilisation. Jeunesse sacrifiée. Bombardement massif. Dévastation sans pareille.

Impôts. Taxes. Travail féminin. Délinquence. Crise du logement. Dettes Par milliards.

Bombe atomique. Fin des hostilités. Hitler se suicide. Mussolini est tué. Staline triomphe. L'Europe est affamée. La Pologne envahie. Discussions des Trois. Partage du butin. Comme aux temps antiques. Impérialisme toujours.

réhabilitation
réadaptation
placement
congédiement
chômage
dettes
immoralité



démocratie
communisme
libéralisme
socialisme
matérialisme
athéisme
christianisme

Les dates inoubliables:

1929	L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DE LA JEUNESSE	PIE XI
1930	LE MARIAGE CHRÉTIEN	PIE XI
1931	QUADRAGESIMO ANNO	PIE XI
1937	DIVINI REDEMPTORIS	PIE XI
1944	RADIO-VATICAN — LA DÉMOCRATIE	PIE XII

messages de paix

«D'une manière générale, c'est encore le droit et le devoir de l'État de protéger, selon les règles de la droite raison et de la foi, l'éducation morale et religieuse de la jeunesse, en écartant ce qui dans la vie publique lui serait contraire.»

«La vigilance à notre époque, doit être d'autant plus étendue et plus active que les occasions de naufrage moral ou religieux se sont accrues pour la jeunesse sans expérience.»

«Parmi les biens du mariage, les enfants tiennent la première place.»

«De fait, on ne peut nier, que le solide fondement d'un mariage heureux et la ruine d'un mariage malheureux se préparent déjà dans les âmes des jeunes gens dès le temps de l'enfance et de la jeunesse.»

LA RESTAURATION DE L'ORDRE SOCIAL

LE COMMUNISME ATHÉE... "DOCTRINE INTRINSÈQUEMENT PERVERSE"

«L'Église a la mission d'annoncer au monde, désireux de formes nouvelles et plus parfaites de démocratie, le message le plus élevé et le plus nécessaire qu'il puisse y avoir: lá dignité de l'homme, la vocation à la filiation de Dieu.»

Jeunesse, voici ton pays



Superficie: 3,694,863 milles carrés

CANADA	1534	CARTIER
ACADIE	1604	De MONTS
QUÉBEC	1608	CHAMPLAIN
MONTRÉAL	1642	MAISONNEUVE
L'OUEST CANADIEN	1732 1743	LA VÉRENDRYE et ses fils

cette TERRE BÉNIE

Canada, pays immense. Québec, terre bénie.

Du découvreur et des fondateurs, des missionnaires et des colons, l'on ne saurait qu'admirer leurs gestes et leurs travaux tant ils furent audacieux, héroïques, féconds.

Vainqueurs de l'ennemi intérieur, nos pères n'ont pu cependant repousser l'envahisseur. À force de luttes et de courage, ils ont su conserver leur foi et leur langue.

Une Victoire grandiose. Une leçon formidable.

Et sur cet immense territoire habitent maintenant des millions de Canadiens. De foi et de culture différentes ces Canadiens fondent leur union sur le respect des droits et la bienveillance réciproque.

Conservant l'intégrité de leur héritage, les Canadiens français réalisent ainsi un élément de l'Ordre Canadien, produit de l'union dans la diversité des caractères ethniques.

La Jeunesse du Québec travaille à cet Ordre, gage de Paix.

Et ces richesses



Exportations en 1943: $737,629,075
Importations en 1943: $560,206,371

Superficie: 594,534 milles carrés

Terres boisées	373,500 m.c. — 71.3 p.c. de la superficie totale.
Terres arabes	30 à 35 millions d'acres.
Terres en culture	9,851,312 acres.
Terres en friche	9,436,463 acres.
Nombre de fermes	154,184 (1941) — 135,957 (1931)
Valeur des fermes	$742,192,651 (1941) — terrain, bâtiment, outillage, machinerie et bétail.
Fourrures — valeur en '43	$4,562,354.
Pêcheries — valeur en '43	$5,008,806.
Eau maritime	200,000 m.c.
Eau douce	71,000 m.c.
Forces hydrauliques	aménagées .... 5,667,322 HP
	disponibles .... 17,000,000 HP

Mines: or, cuivre, zinc, amiante, ciment, argile, sables et graviers.

t'appartiennent-elles ?

La Providence a doté notre Patrie de richesses abondantes.

Ces ressources sont souvent mal exploitées, ignorées même.

«Il faut l'avouer, écrivait M. Esdras Minville, nous nous connaissons mal, nous connaissons mal la terre que nous habitons.» C'est le mérite de cet éminent sociologue d'avoir «examiné les choses de plus près».

Réjouissons-nous du mouvement de curiosité et d'intérêt qu'ont suscité les «Études sur notre milieu».

Puisse donc se réaliser le souhait de M. Minville: «Que les prochaines générations d'écoliers et de collégiens aient de nos problèmes une vue plus réaliste, plus soucieuse des faits que la génération antérieure».

Jeunes gens, ces ressources vous appartiennent-elles? Leur conquête est attachée à votre amour, à votre labeur, à votre courage.

À l'oeuvre! Ensemble . . .

Quelques statistiques (1)
sur la population

POPULATION TOTALE

	Canada	Québec
1941	11,506,655	3,331,882
1944	12,119,000	3,551,000

POPULATION SELON LE SEXE (1941)

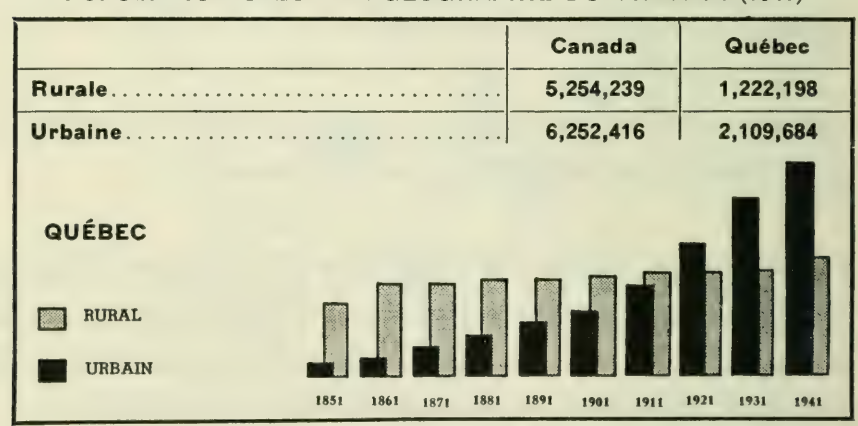
	Canada	Québec
Hommes	5,900,536	1,672,982
Femmes	5,606,119	1,658,900

POPULATION CATHOLIQUE (1941)

Canada	4,986,552	Québec	2,894,621

POPULATION SELON LA GÉOGRAPHIE DU TRAVAIL (1941)

	Canada	Québec
Rurale	5,254,239	1,222,198
Urbaine	6,252,416	2,109,684



POPULATION DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LA LANGUE FRANÇAISE (1941)

Canada	3,354,753	Québec	2,717,287

EXCÉDENT DES NAISSANCES DANS LE QUÉBEC EN 1943:

Naissances	98,744
Décès	35,069
Excédent	63,675
Nombre de MARIAGES dans le Québec en 1943	33,856

(1) Les statistiques que nous citons dans cette brochure proviennent des sources suivantes: Bureau fédéral de la Statistique; Bureau provincial des Statistiques; Bureau des Recherches statistiques du Département de l'Instruction Publique, Province de Québec.

...la situation économique

REVENUS DES EMPLOYÉS MASCULINS, ÂGÉS DE 14 ANS ET PLUS DANS TOUTES INDUSTRIES, EN 1941 (Québec)

Gain	Employés
Moins de $ 450	174,879
$ 450 à $ 949	180,757
$ 950 à $1,949	194,437
$1,950 à $2,949	29,730
$2,950 à $3,949	8,051
$3,950 et plus	6,283

COÛT DE LA VIE

	Aliments	Loyer	Lumière, combustible	Vêtement	Garnitures maison	Divers	Total
1939	100.6	103.8	101.2	100.7	101.4	101.4	101.5
1944	131.3	111.9	110.6	121.5	118.4	108.9	118.9

LOGEMENTS (1941)

	Possédés	Loués	Familles	Enfants
Urbains	110,200	321,800	435,127	887,890
Ruraux	177,249	35,330	212,727	656,760

TRAVAIL DES JEUNES

Dans toutes industries (1941)

		Garçons	Filles
14-15 ans	(Québec)	18,372	3,264
	(Canada)	37,082	7,656
16-17 ans	"	39,696	16,133
18-19 ans	"	49,692	28,103
20-24 ans	"	112,790	65,753

Permis de travail accordés dans le Québec, 1944-45

	Garçons	Filles
14 ans	7,870	5,591
15 ans	5,585	3,871

Total: 22,917

Quelques statistiques

sur la jeunesse

POPULATION SELON L'ÂGE (1941)

	Canada	Québec		
0 à 4	1,051,854	353,435	Urbaine	193,836
			Rurale	159,599
5 à 9	1,045,820	347,940	Urbaine	193,133
			Rurale	154,807
10 à 14	1,100,877	361,438	Urbaine	207,981
			Rurale	153,457
15 à 19	1,120,035	351,193	Urbaine	211,374
			Rurale	139,819
20 à 24	1,032,426	304,237	Urbaine	198,718
			Rurale	105,519
25 à 29	966,990	282,059	Urbaine	193,220
			Rurale	88,839
TOTAL	6,318,002	2,000,302		
% sur la population totale	54%	60%		

POPULATION DES JEUNES RURAUX SUR LES 154,184 FERMES DANS LE QUÉBEC

Hommes:	moins de 14 ans	159,726
	14 ans et plus	288,620
Femmes:	moins de 14 ans	154,562
	14 ans et plus	243,340
	Total	846,248

FAMILLES AYANT LE NOMBRE SUIVANT D'ENFANTS (1941) DANS LE QUÉBEC

ENFANTS:	1	2	3	4	5
Rurales	34,900	28,260	22,620	18,760	15,040
Urbaines	88,130	63,760	42,010	28,730	19,300
ENFANTS:	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**
Rurales	12,300	10,060	7,670	5,410	8,250
Urbaines	13,460	9,780	6,260	3,990	4,970

...la jeunesse étudiante

POPULATION SCOLAIRE 1941-42

Cours	Élémentaire	Complémentaire	Supérieur	Total
Degrés	1 à 7	8 et 9	10 à 12	
Catholiques	513,139	34,999	8,291	556,429
Protestants	56,922	9,677	4,553	71,152
Total	570,061	44,676	12,844	627,581

Cours primaire	627,581
Écoles normales	3,549
Cours secondaire	14,616
Universités	20,311
Autres:	
Techniques	11,616
Ménagères	13,168
Agricoles	2,004
Arts — musique	2,173
Diverses	27,888
Total de la population étudiante	722,906

Fréquentation scolaire

a) Inscription aux écoles:	
6 à 13 ans	95.9%
6 à 15 ans	87.7%
b) Assiduité dans les centres urbains:	
Absences normales	6.94%
Absences anormales	0.72%
Total d'absence	7.66%
Total de présence	92.34%
Grand total	100.00%

N.B. — Toutes nos statistiques sur l'enseignement datent de '41-'42. Nous aurions pu donner des statistiques plus récentes sur certains sujets mais l'année aurait varié d'un sujet à l'autre. Nous avons préféré les statistiques d'une même année pour tout ce qui concerne l'enseignement. Disons toutefois que les années ultérieures accusent progrès sur '41-'42.

. . . l'Enseignement Agricole

	Écoles	Profes-seurs	Élèves
Écoles moyennes	2	46	332
Orphelinats agricoles	5	73	652
Ecoles régionales	13	70	489
École de laiterie	1	6	439
École de gardes-forestiers	1	9	92
Total	22	204	2,004
Enseignement d'un degré universitaire en agriculture	—	128	491
Cours donnés sous les auspices de l'Aide à la Jeunesse	—	16	236
Total			2,731

N.B. — Mentionnons enfin les cours d'agriculture dans les écoles primaires.

. . . l'Enseignement Ménager[1]

	Écoles	Profes-seurs	Élèves
Écoles ménagères spéciales:			
Supérieure provinciale	1	20	989
Régionales	20	244	971
Spéciales et municipales	8	63	2,761
Total	29	327	4,721 (a)
Écoles ménagères moyennes	27	—	702
Post-scolaire	—	—	10,228
Arts domestiques	—	—	40
Total			10,970 (b)
Degrés universitaires:			
Écoles supérieures de sciences domestiques, Laval			12
Cours primaires supérieurs — enseignement ménager, Laval			31
Écoles d'enseignement ménager, Montréal			441
École d'éducation familiale sociale, Montréal			67
McGill			34
Total			585 (c)
Aide à la Jeunesse			556 (d)
Grand total: a + b + c + d			16,832

Démonstrations: 4,331; 15,423 inscriptions.

Cours d'été du service de l'enseignement ménager pour institutrices: 455 élèves.

(1) Cet enseignement a beaucoup progressé depuis quelques années. L'œuvre qui se poursuit en ce domaine est pleine de promesses. Ces *femmes dépareillées!*

... l'Enseignement Technique

	Écoles	Professeurs	Élèves
Techniques:			
De jour	5	164	1,410
Soir	—	—	3,081
Spécial	—	—	1,877
Arts et métiers: (1)			
De jour	36	125	1,134
Soir	—	—	3,340
Du meuble:			
De jour	1	14	45
Soir	—	—	95
Écoles d'électricité	2	15	634
Total	44	318	11,616
Cours sous les auspices de l'Aide à la Jeunesse:			
Arts et métiers			3,699
Technique			4,629
Grand total			19,944

(1) L'enseignement des Arts et Métiers progresse d'année en année. Nous remarquons aujourd'hui divers cours spéciaux: d'art graphique, de boulangerie, de céramique, de chapellerie, de coiffure, de cordonnerie, de fourrure, d'horlogerie, des textiles...

N.B. — Soulignons aussi les *travaux manuels* dans les écoles primaires.

... les finances scolaires (1941-42)

Revenus:		
Taxes et rétributions		$25,020,423.00
Écoles indépendantes		10,463,678.11
	a)	35,484,101.11
Gouvernement:		
Instruction Publique		$ 5,044,787.09
Secrétariat		4,164,945.86
Agriculture		722,332.92
Pêcheries		158,136.33
Terres et Forêts		83,016.00
Travaux Publics		5,978.41
Colonisation		1,629.00
Affaires municipales		1,200.00
Conseil Exécutif		750.00
	b)	10,182,775.61
Grand total: a) et b)		45,666,876.72
1943-1944		52,000,000.00

Finances scolaires, premier item au budget d'un État chrétien.

... le personnel enseignant (1941-42)

Écoles primaires:	
Religieux	3,103
Religieuses	8,176
Instituteurs	2,003
Institutrices	12,312
Total	25,594
Autres écoles:	
Instituteurs et institutrices	2,860
Membres du clergé	1,766
Autres religieux	462
Autres religieuses	813
Total du personnel	31,495
Commissions scolaires:	
Catholiques	1,614
Protestantes	341
Total	1,955
Nombre d'institutions:	
Catholiques: primaires	8,727
Secondaires et universitaires	50
Autres	361
Total	9,138
Protestantes: primaires	631
Supérieures et universitaires	7
Autres	14
Total	652
Cours spéciaux	61
Total des institutions	9,851

Hommage et reconnaissance à tous les éducateurs de la jeunesse catholique et canadienne-française.

Jeunesse, sois fière de tes institutions.



LA JEUNESSE ORGANISÉE,

ESPOIR

D'UN MONDE NOUVEAU

LA VIE D'ÉQUIPE,

ÂME

D'UN ORDRE MEILLEUR

La jeunesse,
féminine et masculine,

1904 — L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

1910 — Les Noëllistes.

1921 — L'Association Générale des Étudiants, Université de Montréal.

1928 — Les Scouts Catholiques.

1930 — Les Guides Catholiques.

1931 — Les Cercles des Jeunes Naturalistes.
Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal.

1932 — Jeunesse Ouvrière Catholique.

1935 — Jeunesse Étudiante Catholique.
Jeunesse Agricole Catholique.
Jeunesse Indépendante Catholique.
Fédération Canadienne des Étudiants Catholiques.

1936 — Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes.
Auberges de la Jeunesse.

1938 — L'Union des Jeunesses Catholiques Canadiennes.

1940 — Les Jeunes Laurentiens.
Le Cercle Quid Novi.

1942 — Club 4-H.
Sénat de la Jeunesse.
Les Amis de l'Art.
L'Association Athlétique Nationale de la Jeunesse.

1945 — L'Association des Étudiants acadiens.

1946 — L'Association des Vétérans-étudiants.

N.B. — Cette liste n'est qu'indicative.

a pris conscience de sa force

Plus de 2,000,000 de jeunes, unis par la même foi, la même culture, la même histoire. Quelle force!

Gloire à ces jeunes qui, dès le bas âge, apprennent à vaincre l'individualisme en se faisant les responsables de leurs frères.

Honneur à ces mouvements dont l'idéal est de former et de multiplier les ouvriers de la Cité chrétienne, les architectes d'un Monde Nouveau.

Merveilleuse éducatrice, l'Église crée et encourage les oeuvres de jeunesse les plus variées.

Mère spirituelle des parents comme des enfants chrétiens, elle vise à former les meilleurs citoyens, d'authentiques patriotes.

Sur le chemin de la maturité, les jeunes, animés d'idéal, et sentant davantage le besoin de se grouper, créeront leurs organisations culturelles, sociales, professionnelles, récréatives . . .

Rendons hommage à l'Église canadienne pour son admirable, son inlassable dévouement auprès de la jeunesse. Jamais trop nous ne la remercierons. Soyons reconnaissants à l'État de respecter le droit sacré de la liberté d'association.

Jeunesse, serre les rangs. La force indomptable qui surmonte tous les obstacles, remporte les grandes victoires, réside dans l'union des esprits, des volontés et des coeurs. Si les tâches d'aujourd'hui sont ardues, les tâches de demain ne le seront pas moins. En haut les coeurs!

La jeunesse étudie

Certes, l'on trouve chez les jeunes et leurs aînés des paresseux, des retardataires. On y rencontre même des arrivistes, des discoureurs, des gonflés.

Mais combien consolante et laborieuse cette phalange de jeunes qui, dans tous les milieux, emploie ses facultés et son temps à mettre de l'ordre dans son esprit pour créer l'harmonie dans la société.

Tant de trésors à découvrir dans l'enseignement chrétien, dans cette culture gréco-latine, source de notre culture française. Connaître notre histoire; comprendre le présent.

Oui, des milliers de jeunes formeront des milliers d'équipes studieuses, se réuniront des journées et des semaines entières pour prendre contact avec la réalité, chercher la Vérité.

Face à la réalité, humaine, familiale, sociale, économique, professionnelle, civique. Face à la Vérité. Face au devoir. Les jeunes élaboreront leur programme d'étude, rédigeront leurs bulletins, publieront leurs journaux.

Mais l'on étudie pour . . . aboutir à l'action. Les jeunes, éducateurs et éduqués.

La jeunesse agit

Certes, l'on rencontre chez les jeunes et leurs aînés, des agités, des dispersés, des essoufflés. On y rencontre même des déraillés. Notre monde est si pressé!

Mais il y a ces milliers de jeunes, disciplinés, pleins d'idéal. D'idéal de rayonnement. Munis d'un sain réalisme. Car chacun a ses proches, son prochain, sa petite banlieue.

Cependant il y a l'action individuelle et l'action collective, concertée. La multiplication des efforts. La force de l'équipe.

Entre eux, les jeunes prennent conscience de leur possibilité d'action sur leur milieu de vie. Leur influence? Grandissante. Influence sur la jeunesse elle-même, sur les institutions, sur la société.

Dynamique, la jeunesse soulève le monde qui l'entoure au-dessus de la médiocrité. C'est ainsi que la société s'enrichit.

Voyez-la en action. Ses organisations nombreuses et variées. Ses sections innombrables. Ses ralliements. Ses Congrès. Ses coopératives, ses camps de vacances, de formation, de détente. Ses Semaines de propagande: Fraternité, Travail, Loisirs, Mariage . . .

La jeunesse organisée, espoir d'un Monde Nouveau. La vie d'équipe, âme d'un Ordre Meilleur.

Ce monde nouveau:

Le Monde, c'est fait de jeunes et d'adultes, de pauvres et de riches, d'ouvriers et d'agriculteurs, de commerçants et d'industriels, de fonctionnaires et de professionnels.

Le Monde se compose de gouvernants et de gouvernés. Si tous les gens du Monde voulaient regarder les choses d'un peu plus près, ils verraient ces plaies sociales qui font obstacle au bonheur des jeunes, au bien-être de la Cité.

Ces plaies sociales que sont les immoralités. Tous ces délits que la morale réprouve, que la justice poursuit et condamne. Ces mêmes immoralités qui font la richesse des uns et la ruine des autres.

Ce théâtre grivois, ce cinéma profanateur de l'amour, inspirateur du vice et du vol; ces revues malsaines; toute cette littérature paganisante.

Ce système économique qui permet à quelques-uns de s'enrichir au détriment d'une multitude de travailleurs, de foyers ouvriers et ruraux.

Ces taudis, ces salaires anti-familiaux, ces loisirs commercialisés, ces influences subversives d'organismes internationaux matérialistes, ces ressources naturelles exploitées au détriment du bien de la communauté.

Ces plaies sociales, véritables ordures du siècle. La jeunesse balaie devant sa porte. Mais la rue est large et les ordures sont parsemées sur le trottoir. Le nettoyage? Il se fera en collaboration.

oeuvre de collaboration

On dit des jeunes qu'ils sont audacieux, parfois même téméraires, toujours généreux, aptes aux grandes choses.

Si on les aime vraiment, que ne leur rend-on pas plus facile le chemin du bonheur, que ne purifie-t-on pas cette atmosphère viciée qui en empoisonne un si grand nombre?

Seuls, ils ne peuvent guérir cette société si bouleversée. Contre tant de maux, il faut mobiliser toutes les énergies. Les petites et les puissantes.

«Qu'il s'unissent donc, tous les hommes de bonne volonté...; que, . . . chacun selon son talent, ses forces, sa condition, tous s'efforcent d'apporter quelque contribution à l'oeuvre de restauration sociale chrétienne.» (Pie XI).

Dans toutes les sphères, de nombreuses tâches appellent notre dévouement, exigent la collaboration. Sur le chantier social, les offres de travail se multiplient. Les travailleurs feront-ils défaut?

Aux optimistes béats, à tous les endormis, les engourdis, les satisfaits, répétons ces paroles de l'épiscopat canadien: «Il reste encore beaucoup à faire et le refus d'agir, ou simplement une trop grande lenteur pourrait nous conduire à une véritable catastrophe.»

À l'oeuvre, citoyens! Pour le grand nettoyage.

Des familles prospères

Notre Province est dotée de ressources abondantes. Ces biens sont destinés au bien-être de tous et de chacun. De quelle façon sont-ils répartis? Les familles en reçoivent-elles une part équitable?

Comment expliquer l'absence de salaires vitaux pour les chefs de famille? Pourquoi ces taudis? Pourquoi ce déséquilibre entre la population rurale et la population urbaine? Pourquoi les familles les plus nombreuses sont-elles obligées de payer le plus d'impôts de consommation?

La politique de ces dernières décades a-t-elle reconnu en fait l'importance de la cellule essentielle de la société? N'avons-nous pas devant les yeux l'image d'une société où la famille est sacrifiée à l'individu et à l'État, à cet individu dont la dignité est souvent ravalée au rang de simple consommateur ou de producteur? Serions-nous matérialistes?

Si la famille assure à la société son existence, elle doit être l'objet premier de notre sollicitude. Cette préoccupation familiale ne serait-elle pas à l'avantage de toute la jeunesse? Il appartient donc à l'État de voir les jeunes par les yeux de la famille.

dans un État,
promoteur du bien commun

Sur cette terre, des hommes, non des anges, gouvernent des hommes. Nonobstant les faiblesses humaines des gouvernants et des gouvernés, l'autorité civile doit être la gardienne de l'ordre social.

«. . . la question de l'élévation morale, de l'aptitude pratique, de la capacité intellectuelle des députés au parlement, est pour tout peuple de régime démocratique une question de vie ou de mort, de prospérité ou de décadence, d'assainissement ou de perpétuel malaise.» (Pie XII).

L'État respectera l'éminente dignité de la personne humaine. L'être humain, premier responsable de sa destinée temporelle et éternelle. L'effort personnel, premier facteur de progrès, premier élément de sécurité. *Se curare.*

Les gouvernants se feront donc un devoir de protéger les droits de la personne humaine et ceux de la famille. Chrétiens, les législateurs collaboreront avec l'Église chargée du soin des âmes. L'Église, institution divine, société parfaite, bienfaitrice de l'humanité, merveilleuse éducatrice de la jeunesse.

Absorbés, de nos jours surtout, par une besogne écrasante, les gouvernants favoriseront la naissance et l'essor des organisations intermédiaires entre l'État et le peuple. «Diriger, stimuler, surveiller, contenir selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité, tel est le rôle de l'État.» (Pie XI).

Une jeunesse libre

La jeunesse, malgré son admirable organisation, ne peut opérer tous les redressements nécessaires. Nécessité donc de la collaboration des familles, des pouvoirs publics, des associations, des hommes de bonne volonté. Chacun à sa place, tous apportant une collaboration intelligente, loyale, persévérante.

La jeunesse a lieu de se réjouir de l'attention grandissante des pouvoirs publics à l'égard de son bien-être moral, intellectuel, matériel.

Vivant en régime démocratique, elle a pu librement s'organiser et exprimer ses idées, alertant ainsi l'opinion publique sur ses principaux problèmes.

Fasse le Ciel que la jeunesse garde cette liberté. Cette liberté dont des millions de jeunes fascistes, nazistes, communistes ont été privés dans les États totalitaires. Des millions de jeunes souffrent aujourd'hui encore des folles aventures de leurs chefs. Que la jeunesse apprenne d'abord à servir son pays dans des mouvements éducatifs. Pas de jeunesse d'État!

Que l'État stimule, mais n'absorbe. Que l'État coordonne mais n'unifie. Que l'État encourage, mais n'embrigade!

dans un Etat,
protecteur de la famille

La société doit son existence à la famille. Et la famille est la société du père, de la mère et des enfants.

L'État, chez nous, reconnaît les liens sacrés du mariage. Ainsi, la vie familiale n'est pas mise en péril par le divorce.

Les parents doivent nourrir, éduquer, entretenir leurs enfants. L'État leur reconnaît ce droit naturel. En effet, pas de paternalisme mais suppléance seulement dans les cas de négligence et d'impuissance. C'est pourquoi les gouvernants doivent extirper les causes de ces injustes conditions sociales qui sont une attaque à la dignité humaine, un assaut contre la vie familiale.

Une attaque à la dignité humaine, si l'homme est réduit au chômage. Un assaut contre la vie familiale, s'il est obligé de louer son travail pour un salaire injuste, s'il ne peut nourrir, éduquer, loger convenablement sa famille.

L'État, protecteur de la famille, sera un bienfaiteur de la jeunesse. Puisque ce sont des individus, membres de famille, qui composent la société, l'État doit d'abord protéger la famille. En ce faisant, il travaillera au bien-être de la jeunesse.

Famille d'abord. Famille toujours. Et la jeunesse sera préservée de bien des maux.

Une jeunesse honnête

Honnête, c'est-à-dire prudente, juste, tempérante, forte. Vertueuse à la maison, à l'école, au travail, dans ses loisirs.

Les parents veilleront sur leurs enfants, leur donnant toujours le bon exemple. L'école complètera l'éducation familiale. Et pour le plus grand bien des jeunes, parents et éducateurs se rencontreront, collaboreront.

A l'usine, au bureau, partout, les patrons se feront un devoir d'agir envers leurs jeunes employés comme ils agiraient envers leurs enfants. Ils protégeront leur santé physique et morale, observant les règles de la justice dans leur salaire. École, profession, deux auxiliaires de la famille, deux amies de la jeunesse.

Honnête aussi dans ses loisirs. On a déjà dit que la jeunesse était plus exploitée dans ses loisirs qu'à son travail. Une réaction s'imposait. Les initiatives encourageantes se sont multipliées. Nous sommes sur la voie du Progrès.

Jeunesse vertueuse, peuple puissant. Les forces morales d'un État constituent son bien le plus précieux. Gare à ces abus qui déforment les esprits et les coeurs, et font la perte d'une société.

Mais la politique ne peut être démocratique, un peuple puissant, une jeunesse vertueuse, sans ces trois libertés sacrées: liberté religieuse, liberté familiale d'éducation, liberté d'association.

Jeunesse, ces pilliers d'un Ordre chrétien sont ta plus précieuse richesse.

Lois de protection morale

Liberté d'Association:

- Loi des Compagnies — IIe Partie.
- Loi des Syndicats Professionnels.
- Loi des Syndicats coopératifs.
- Loi des Clubs de Récréation.

Protection Morale:

- Loi des vues animées.
- Loi des liqueurs alcooliques.
- Loi des maisons de désordre.
- Loi concernant la propagande communiste.
- Loi du Dimanche.
- Loi de Tempérance de Québec.

Protection de l'enfance:

- Loi de l'Adoption.
- Loi d'une clinique d'aide à l'enfance.
- Loi des écoles de réforme.
- Loi des écoles d'industrie.
- Loi des jeunes délinquants.

Cette page et les suivantes contiendront une liste, incomplète sans doute, des lois concernant le bien-être moral, intellectuel, matériel, social de la jeunesse. Disons tout de suite que la diversité des besoins humains entraînent cette variété de lois.

L'on notera aussi que certaines lois regardent, soit la communauté, soit une catégorie de la communauté, soit la jeunesse exclusivement. Certains se demanderont sans doute pourquoi nous citons les premières, puisque nous parlons de l'épanouissement de la vie morale, intellectuelle et matérielle de la jeunesse. À cela, il faut répondre que les jeunes et les adultes ne constituent pas deux sociétés distinctes . . .

Le bien-être de la jeunesse est donc lié au bien-être des adultes. Et il serait utopique de vouloir réaliser l'un sans penser à l'autre.

Jeunesse studieuse

Studieuse parce que cet amour de l'étude est nécessaire. Nécessaire pour t'élever au-dessus de ces êtres qui ne pensent. Nécessaire pour développer tes facultés, tes talents, dons divins. Pour mettre de l'ordre en toi, autour de toi.

Jeunesse privilégiée. Catholique et canadienne-française. Deux titres de noblesse. Une raison éclairée par la foi. Cette foi qui est Lumière et Vie.

Cette culture léguée par nos pères au prix des sacrifices les plus héroïques. Héritage inestimable qu'il faut conserver jalousement, défendre courageusement.

Jeunesse, en te cultivant, tu te montreras digne de tous ceux qui ont lutté et luttent encore pour conserver ton droit à une culture catholique et française.

Puissent les jeunes de tous les milieux s'instruire toujours plus, toujours mieux, et n'épargner aucun effort, aucun sacrifice pour prolonger, compléter leurs études. Ces études qui devront les préparer à leur métier d'homme en les initiant peu à peu à leur métier tout court.

La lumière est cause de joie. Illumine ton intelligence.

L'étude est cause de progrès. Étudie.

Le pays, notre Patrie, a besoin de personnalités rayonnantes. Soyons le Progrès.

Lois concernant l'Education

Loi du Secrétariat.

LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Loi des subventions aux collèges classiques.

Loi des cours professionnels.

Loi de l'enseignement spécialisé.

Loi des écoles professionnelles.

Loi des concours littéraires ou scientifiques.

Loi de l'Aide à la Jeunesse.

Loi des bourses pour des cours additionnels.

Loi pour favoriser le développement de l'art musical . . .

Loi concernant le département de l'Agriculture. Re: collèges, écoles d'agriculture.

Loi concernant les cercles agricoles.

Loi concernant l'établissement d'une école de laiterie et d'écoles moyennes d'agriculture.

Loi de l'enseignement forestier.

Loi de l'aide à l'apprentissage.

Service de Ciné-photographie.

Jeunesse travailleuse

Travailleuse parce que le travail est une nécessité de la vie, une participation à la création, un épanouissement de l'être, un service social. Paresse et chômage, deux grands maux!

Au champ, au bois, à l'usine, au bureau, c'est le don de soi, corps et esprit. Une appropriation, un aménagement. Un fruit, un produit, un bien à consommer, à échanger. Solidarité des travailleurs!

Que feras-tu? Quelle sera ta fonction sociale? Au sol, reste attaché, si ton âme est paysanne. Sans toi, que deviendrait le monde?

D'apprenti, tu deviendras artiste, cet artiste qui, par son initiative, par son amour du travail, fait toujours bien, toujours beau. Vraie marque française!

Il y a cependant la concurrence, les conflits d'intérêts, la dictature. Un système: le profit d'abord. Et le service, l'âme du monde du travail? Pour quelle doctrine vas-tu opter? Individualiste, socialiste? As-tu pensé à l'association, à la coopération?

Puis quelle est la politique économique de ta Province, du Canada? Quelle idée préside à la mise en valeur de nos ressources naturelles? Sur le marché du travail que vaudras-tu? Demain quelles seront les conditions matérielles de la société?

Jeunesse, ton problème est lié à celui du Monde. Jeunesse, il n'y a donc plus de place pour les sans-métiers, les isolés. Ton mot d'ordre: La Terre, un Métier, la Coopération, l'Association Professionnelle.

Lois concernant le bien-être matériel

Loi instituant le Conseil Supérieur du Travail.

Loi relative au bien-être de la jeunesse.

Loi relative à la limitation des heures de travail.

Loi des accidents du travail.

Loi du salaire minimum.

Loi des conventions collectives.

Loi des établissements industriels et commerciaux.

Loi du travail dans les écoles de réforme.

Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre.

Loi concernant les sociétés de colonisation.

Loi concernant les sociétés coopératives des écoles agricoles.

Loi favorisant le progrès des pêcheurs et venant en aide aux pêcheurs.

Loi des bureaux de placement.

Loi du Département de la Santé et du Bien-être social.

Loi de l'hygiène.

Loi des Unités Sanitaires.

Loi des maladies vénériennes.

Loi de la préservation de l'enfance contre la tuberculose.

Loi prévoyant un jour de repos par semaine dans certaines industries.

Loi de l'assistance publique.

Loi concernant l'assistance aux mères nécessiteuses et à leurs enfants.

Jeunesse joyeuse

Se distraire, se récréer, se détendre! Une forme de l'activité humaine. Une libre disposition de son temps, de sa personne. Un enrichissement. Une découverte de l'homme et du pays, ce majestueux personnage. Une communion avec autrui dans la famille, la société. Une source de joies profondes.

Les ennemis du loisir formateur: l'oisiveté, la commercialisation — cabarets, dancings, littérature pornographique, cinéma malsain — l'embrigadement, la perte de liberté, de l'initiative privée.

Se récréer. Une nécessité pour les jeunes de tous les milieux. Une activité conforme à leurs aspirations humaines. Une activité adaptée à leur âge, à leur milieu.

Une libération, surtout pour le manoeuvre. Véritable aération d'une atmosphère étouffante. «Un congé de la fonction pour une reprise de la personne.» Temps propice pour compléter la formation, pour préparer tous les jeunes à leur rôle de citoyen chrétien.

Loisirs-détente. Loisirs-culture. Jeux, sports, excursions, ballades. Colonies de vacances, camps de travailleurs. Veillées familiales, thé-causerie, audition de disques. Folklore, chant, radio, cinémas, lecture, cours, cercles d'études.

Des parcs, des terrains de jeux. Des salles paroissiales, des centres récréatifs, des bibliothèques, des musées. Un équipement matériel et pédagogique.

Des moniteurs compétents. Psychologie et pédagogie au service des jeunes. Tous éducateurs, travailleurs sociaux.

Loisirs sains, formateurs, peuple fort.

Loisirs [1]

?	Loi concernant les clubs de récréation. Loi constituant le Conseil provincial des sports. Loi concernant les concours physiques.	?

IL FAUT MENTIONNER :

1. — les subventions accordées à diverses sociétés ou associations: telles les colonies de vacances, l'Association Athlétique Nationale de la Jeunesse, l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec, etc . . .

2. — les travaux publics exécutés par le gouvernement en temps de chômage: Parc Victoria de Québec; Centre civique de Montréal; Parc des Trois-Rivières, etc.

OPINIONS :

Nous renvoyons le lecteur à la page 47 où sont publiées les opinions et les recommandations du Comité Provincial (Québec) de la Commission Canadienne de la Jeunesse.

Nous remercions le secrétariat du Comité Provincial de nous avoir permis de publier cet intéressant document. Nos remerciements s'adressent aussi à la Chambre de Commerce du district de Montréal, qui fut l'âme de ce Comité.

---

(1) L'organisation des Loisirs dans la Province de Québec fera l'objet d'une étude qui sera publiée bientôt par la Jeunesse Indépendante Catholique. Disons tout de suite que les Associations de jeunesse ont tenté un grand effort, depuis quelques années, pour se donner des loisirs sains. Ce mouvement de réaction contre les loisirs commercialisés est tout à l'honneur de notre jeunesse catholique. Paroisses et diocèses s'organisent.

En conclusion

Vers une politique d'épanouissement

1 — Le problème de la jeunesse est un problème d'épanouissement complet de la personne humaine.

2 — Les problèmes des jeunes sont d'ordre religieux, moral, intellectuel, matériel.

3 — Ces problèmes se posent dans des cadres institutionnels. La famille, la profession, la paroisse, la cité, lient les jeunes et les adultes en les associant à des oeuvres et à un destin communs.

4 — Ces mêmes problèmes se posent aussi dans des milieux sociaux divers: ouvrier, agricole, bourgeois. Les jeunes de ces milieux ont des problèmes particuliers dont il faut tenir compte.

5 — Dans l'ensemble des problèmes que pose la vie en société, les problèmes des jeunes ne sont qu'un aspect de ce que nous appelons la question sociale.

6 — Les conditions dans lesquelles vivent journellement les jeunes sont souvent des obstacles à leur épanouissement humain; très souvent donc les conditions de travail, de logement, de loisirs, les déforment gravement.

7 — Ces conditions qui rendent souvent impossible à la majorité des jeunes le complet épanouissement de leur vie morale, intellectuelle et physique sont, pour la plupart, ces mêmes conditions qui font obstacle au bien-être moral, intellectuel et matériel des adultes.

8 — Cette inadaptation de la société aux besoins moraux, intellectuels et matériels de la jeunesse pousse les jeunes à refuser la société telle qu'elle est.

9 — Cette réaction spontanée portera donc les jeunes à s'organiser entre eux en vue d'opérer la transformation des conditions de vie qui leur sont imposées. Ainsi l'existence des mouvements de jeunesse rend témoignage de ce refus des jeunes à accepter une situation inadaptée à leurs besoins tout comme leurs activités témoignent en faveur de l'urgente nécessité et de la possibilité de transformer cette situation.

10 — Ces mouvements s'efforcent de créer, par la transformation des conditions de vie des différents milieux, une ambiance saine et favorable à l'épanouissement de la personne humaine. Cette méthode d'action réaliste est préférable à cette autre méthode qui pousserait les jeunes à vouloir réaliser, par la création d'organisations, de cadres, d'institutions, une Cité de jeunes. Ce serait le rêve utopique de ces jeunes qui, après avoir souffert de la société actuelle, ambitionnent de rompre avec elle.

11 — Ce climat, cette ambiance favorable à l'épanouissement humain et chrétien de la jeunesse, sera le résultat d'une transformation progressive des conditions de vie de tous les milieux sociaux, transformation à laquelle doivent travailler jeunes et adultes, puisque les jeunes et les adultes sont très souvent les victimes des mêmes conditions morales et matérielles d'existence.

12 — Mais quel sera le RÔLE DE L'ÉTAT dans cette oeuvre de rénovation?

a) nous remarquons que tous les ministères ou organismes administratifs de l'État sont en quelque sorte des services destinés à satisfaire les besoins divers de la société dont la cellule fondamentale est la famille;

b) nous remarquons que tous les ministères sont intéressés, sous différents angles, aux problèmes des jeunes;

c) de tous les problèmes des jeunes, l'on s'accorde à dire que le plus important est celui de l'éducation, de la préparation à la vie; importance qui, semble-t-il, s'accroît avec l'aggravation des conditions morales et matérielles d'existence. D'où la nécessité, en ces temps

troublés, de relier au Conseil de l'Instruction Publique et à son Département, toutes activités des autres ministères ou organismes administratifs d'intérêt «jeune» afin que, par ce contact de l'éducation et des matières connexes, soit facilitée l'intégration harmonieuse des jeunes dans la société;

d) nous souhaitons que l'on accentue cette préoccupation «jeune» dans tous les ministères. Apte à prendre une vue d'ensemble objective des problèmes des jeunes, le Conseil de l'Instruction Publique et son Département, grâce à leurs sous-comités et à leurs services, pourraient, en collaborant avec les intéressés de chaque ministère, accentuer cette préoccupation, coordonner les activités et ainsi transformer peu à peu les conditions qui mettraient en danger l'avenir de la jeunesse;

e) de plus, un tel organisme d'étude, d'impulsion et de coordination, placé sous l'égide du Conseil de l'Instruction Publique, Conseil respectueux de la religion et de la culture des principaux groupes ethniques de la Province, pourrait associer la jeunesse organisée à l'effort entrepris en faveur de toute la jeunesse, en l'invitant par exemple à exposer ses problèmes, ses besoins et à étudier des projets.

13 — Cette prééminence de droit et de fait accordée au Conseil de l'Instruction Publique en tout ce qui regarde le bien-être général de la jeunesse, plus particulièrement son bien-être moral et intellectuel, devrait être la résultante d'une politique d'ensemble visant résolument à l'instauration d'un Ordre Social basé sur la justice et la charité.

Cette politique devrait donc avoir trois préoccupations principales:

1 — la protection morale et matérielle de la famille;

2 — l'essor de l'organisation professionnelle;

3 — l'exploitation des ressources naturelles en vue du bien commun.

Une telle politique sera la plus sûre garantie d'un avenir heureux pour la jeunesse puisqu'elle rendra possible l'instauration d'un Ordre Social Chrétien.

Appendice 1.—

Quelques Associations de jeunesse

Cette liste ne comprend que des associations composées de jeunes et dirigées par des jeunes de nationalité canadienne-française. Nous indiquerons la date de fondation, les buts, les principales activités, les publications, le siège social. Cette fois, nous suivrons l'ordre alphabétique. Et pour éviter certaines répétitions, nous exposons immédiatement les notes communes à tous les MOUVEMENTS SPÉCIALISÉS D'ACTION CATHOLIQUE.

Il existe présentement quatre mouvements spécialisés d'Action catholique: la Jeunesse Étudiante Catholique, la Jeunesse Ouvrière Catholique, la Jeunesse Agricole Catholique, la Jeunesse Indépendante Catholique. Ces mouvements comprennent deux branches: masculine et féminine. Ils poursuivent un même but ultime: la création d'un Ordre Social Chrétien dans les divers milieux de la société.

Leur organisation évolue sur trois plans: local, régional ou provincial, national ou canadien. Sur le plan national nous distinguons deux organismes: le Conseil national composé des présidents régionaux, et le Comité national, organisme exécutif. Bien que les jeunes gens et les jeunes filles aient une organisation distincte, ils ont, le plus souvent, le même programme d'étude et d'action.

Ces mouvements font partie de la Fédération Nationale de l'Action catholique, et ils établissent des relations avec des mouvements semblables en Europe, en Amérique du Sud, etc . . . Tous collaborent avec diverses organisations charitables, professionnelles, économiques et sociales. La plupart des dirigeants de ces mouvements ne sont pas rémunérés. Les finances des mouvements proviennent des cotisations des membres, des recettes des journaux et autres publications, des dons, très rarement de subventions gouvernementales. Ces mouvements vivent surtout de dévouement.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE (m.-f.) (1)

Date de fondation: 1904.

But: «assurer à ses membres un complément de formation personnelle au moyen de cercles d'études, et travailler au succès des entreprises d'utilités publiques qui se rapportent à la charité, à l'éducation, et aux questions morales, sociales, nationales et économiques.»

Activités: cercles d'études, loisirs, Concours de vacance, fête de Dollard . . .

Publications: un bulletin d'étude, «Chantiers», bi-mensuel, brochures . . .

Siège social: 840, rue Cherrier, Montréal.

CLUBS 4-H DU QUÉBEC (m.-f.)

Date de fondation: 1942 — par l'Association Forestière Québecoise Inc.

But: la conservation des ressources naturelles, principalement celle de la forêt.

Activités: étude des ressources naturelles, concours, excursions, organisations des loisirs . . .

Publications: «Conservation», organe officiel des Clubs 4-H, des bulletins, des brochures.

Siège social: 286, rue St-Joseph, Québec.

FÉDÉRATION DES SCOUTS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (m.)

Date de fondation: 1935.

But: éducation et apostolat.

Activités: Variées et nombreuses puisque l'obtention de brevets suppose des connaissances et des exercices spécialisés. Tout scout doit faire du campisme. Les activités sont adaptées aux trois branches: Louveteaux (8 à 11 ans), Scouts (11 à 17 ans), Routiers (17 ans et plus).

Publications: «Scouts catholiques», pour les garçons; «Servir», pour les chefs.

Siège social: 2080 ouest, rue Dorchester, Montréal.

FÉDÉRATION DES GUIDES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (f.)

Date de fondation: 1939.

But: éducation et apostolat. «Le Guidisme est une méthode d'éducation intégrale complétant, sans la remplacer, la formation de la famille et de l'école, et travaille à former des femmes de caractère.»

Activités: semblables à celles des Scouts et adaptées aux trois branches: jeannettes, guides, cadettes aînées.

Publications: «Vivre», pour les filles; «Brasiers», pour les chefs.

Siège social: 841, rue Ste-Marguerite, Trois-Rivières, P.Q.

(1) m.=masculin. f.=féminin.

FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DES JEUNES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (m.)

Date de fondation: 1936.

Buts: «Travailler au progrès économique, civique et social de la Province de Québec, et au développement de ses ressources; encourager et stimuler ses membres dans leur initiative à ce triple point de vue; coordonner et diriger les efforts de ses membres; susciter chez les jeunes gens d'affaires ou de professions un intérêt plus marqué pour la chose publique ou pour le travail de Chambre d'aînés.»

Activités: un congrès annuel, une exposition provinciale annuelle d'artisanat, une collaboration effective apportée au gouvernement provincial dans son inventaire économique des ressources naturelles dans chaque région, une Semaine provinciale de publicité et de propagande, des Congrès régionaux, la Campagne du vote, etc . . .

Publications: Un annuaire, des dépliants publicitaires . . . chaque Chambre a ses bulletins ou circulaires, parfois même son journal.

Siège social: 14 est, rue St-Jacques, Montréal.

JEUNES LAURENTIENS (m.-f.)

Date de fondation: 1940.

But: faire l'éducation nationale des jeunes Canadiens français.

Activités: cercles d'études, soirées récréatives, débats, causeries . . .

Publications: un bulletin mensuel, la «Vérité»; un bulletin spécial en septembre, «Conquête».

Siège social: 152 est, rue Notre-Dame, Montréal.

JEUNESSE AGRICOLE CATHOLIQUE (m.-f.)

Date de fondation: 1935.

Activités: cercles d'études, réunions d'études, locales, régionales, nationales; services de préparation au mariage, organisation des loisirs . . .

Publications: un bulletin d'études, «Pour Servir»; un journal mensuel, «Jeunesse Rurale»; un almanach, «Le Monde Rural»; livres, chansonniers, brochures . . .

Siège social: 501, rue Viger, Montréal.

JEUNESSE ÉTUDIANTE CATHOLIQUE (m.-f.)

Date de fondation: 1935.

Activités: cercles d'études, réunions d'études, locales, régionales, nationales; camps de vacance, camps de formation pour les responsables de jeux, de coopératives étudiantes, de journaux étudiants, organisation des loisirs . . .

Publications: Un bulletin pour les chefs d'équipes, «Conquérants»; un bulletin pour les dirigeants diocésains; un journal mensuel, «JEC»; un illustré pour les plus jeunes, «FRANÇOIS»; une revue mensuelle, «BÂTIR»; des carnets de jeux, de vacances, de chants . . .

Siège social: 430 est, rue Sherbrooke, Montréal.

JEUNESSE INDÉPENDANTE CATHOLIQUE (m.-f.)

Date de fondation: 1935.

Activités: cercles d'études, réunions d'études locales, régionales, nationales; service de préparation au mariage; organisation des loisirs, Semaine Nationale de propagande...

Publications: un bulletin pour les jeunes filles, «Pour Conquérir»; un bulletin pour les jeunes gens, «Bulletin d'Étude et d'Action»; un journal, «JEUNESSE»; livres, brochures, feuillets . . .

Siège social: 325, Chemin Ste-Catherine, Outremont, Montréal.

JEUNESSE OUVRIÈRE CATHOLIQUE (m.-f.)

Date de fondation: 1932.

Activités: cercles d'études, réunions d'études locales, régionales, nationales; service de préparation au mariage; services sociaux; organisation des loisirs; une Semaine Nationale de propagande . . .

Publications: un bulletin mensuel «B.M.»; pour les dirigeants locaux et chefs d'équipe; un Bulletin des Dirigeants Fédéraux; un journal hebdomadaire (en collaboration avec la Ligue Ouvrière Catholique) «Front Ouvrier»; un almanach (en collaboration avec la L.O.C.) «Le Monde Ouvrier»; des livres, brochures, feuillets de propagande . . .

Siège social: 1037, rue St-Denis, Montréal.

NOËLLISTES (f.)

Date de fondation: 1910.

Buts: la formation de l'esprit et du coeur; l'apostolat du milieu, l'orientation générale vers les oeuvres.

Activités: cercles d'études; apostolat auprès des pauvres, surtout aux temps des fêtes alors que les Noëllistes apportent aux pauvres joie et réconfort; collaboration au service bénévole de l'hôpital Ste-Justine et aux Petites Soeurs de l'Assomption.

Publication: un bulletin mensuel, «L'Étoile».

Siège social: 1071, rue Cathédrale, Montréal.

QUID NOVI (mixte)

Date de fondation: 1940.

But: former une jeunesse fière, honnête, cultivée.

Activités: forum d'études, causeries, débats, organisation des loisirs . . .

Publications: feuillets publicitaires.

Siège social: 2101, rue Masson, Rosemont, Montréal.

SÉNAT DE LA JEUNESSE (mixte)

Date de fondation: 1944.

But: intéresser les jeunes gens et les jeunes filles aux activités d'ordre social, intellectuel, artistique, national, philanthropique ou charitable.

Activités: dîners-causeries, visites organisées, soirées récréatives . . .

Publication: un bulletin mensuel, «Courrier du Sénat».

Siège social: 25 est, rue St-Jacques, Montréal.

Appendice 2.

Opinions et Recommandations du Comité Provincial (Québec) de la Commission Canadienne de la Jeunesse

NOUS RAPPELONS :

1 — que les loisirs intimement liés au problème de l'éducation doivent demeurer sous la juridiction des provinces.

2 — que l'autorité publique doit, autant que le permet le bien commun, laisser à l'initiative privée la liberté d'organiser les loisirs des jeunes.

3 — que l'autorité publique doit, à l'occasion, stimuler, coordonner, aider les efforts de l'initiative privée en ce domaine, et qu'elle doit enrayer, surtout quand de nombreuses raisons pourraient lui en faire un devoir strict, tout désordre affectant l'esprit et les moeurs de la jeunesse et du peuple.

NOUS RECOMMANDONS :

1— à l'autorité provinciale:

A — de créer un organisme provincial des loisirs, chargé de:

a) faire un inventaire complet sur les différents modes de loisirs dans la province;

b) déterminer les modes de loisirs qui ont une influence prépondérante sur la formation de notre jeunesse et l'esprit de notre peuple;

c) étudier les possibilités d'inclure dans le programme d'enseignement théorique et pratique des Écoles Normales des cours sur les loisirs;

d) étudier les possibilités de faire répandre par les revues d'éducation des renseignements concernant les loisirs;

e) étudier les possibilités de coordonner les efforts de l'initiative privée.

B — prévoir le plus tôt possible un budget pour la construction de centres récréatifs munis de bibliothèques, et pour l'aide à la formation de moniteurs et d'experts. À cet effet, le Ministre des Travaux Publics pourrait entrer en relation avec les principales municipalités et préparer des plans;

C — aider, au besoin, par des octrois les oeuvres privées ou publiques qui s'occupent de loisirs;

D — augmenter le budget de son service de Ciné-Photographie et, au besoin, aider à la formation de compétences dans les trois sections de ce service;

E — accorder une attention spéciale aux loisirs dans ses programmes à la radio;

F — exercer une plus grande vigilance sur les loisirs commercialisés.

2 — aux municipalités:

A — de prévoir un plan d'ensemble pour le nombre, l'emplacement, l'aménagement des parcs, des terrains de jeux et des centres de récréation;

B — d'étudier avec l'aide de techniciens et la collaboration de responsables d'oeuvres les besoins de la population, concernant les centres récréatifs;

C — de s'entendre avec le gouvernement provincial pour la construction de ces centres ou pour tous les autres travaux relatifs à l'organisation des loisirs;

D — d'aider, au besoin, par des octrois les oeuvres privées ou publiques s'occupant des loisirs.

3 — aux universités:

A — de faciliter le développement du service social collectif au sein de leur École de Service Social;

B — de créer des Centres de Loisirs pour les étudiants.

4 — aux collèges et couvents:

d'accorder une plus grande importance à l'organisation des loisirs, en favorisant la formation de moniteurs de loisirs, en créant des Comités de Jeux pour les étudiants.

5 — aux commissions scolaires:

A — de mettre quelques salles de leurs écoles à la disposition des oeuvres d'éducation populaire, et permettre, en dehors des heures de classe, que les enfants s'amusent dans les cours de récréation;

B — d'attacher à chaque école un moniteur de loisirs;

C — d'accorder une plus grande importance à la culture physique et nommer, à cette fin, des professeurs compétents;

D — de prévoir dans les plans de construction des futures écoles, des salles de loisirs.

6 — aux conseils des oeuvres:

d'étendre leur action coordinatrice aux loisirs en créant, à cet effet, une section des loisirs;

7 — aux paroisses:

A — de stimuler l'intérêt des groupements de jeunesse en favorisant la création d'un Comité de Loisirs;

B — de collaborer avec l'autorité municipale ou provinciale relativement à la construction de centres paroissiaux ou régionaux.

8 — à tous les groupements de jeunesse:

d'apporter une attention spéciale aux loisirs de leurs membres.

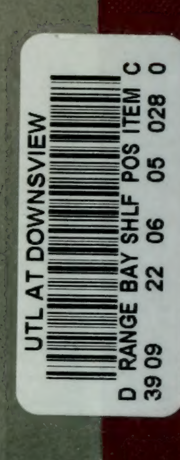
9 — aux moniteurs, à tous les responsables des organisations de loisirs:

d'exploiter davantage les ressources de notre patrimoine folklorique authentique dans l'élaboration des programmes des loisirs.

PRIX: 25 cents

IMPRIMERIE LA PATRIE — MONTRÉAL

IMPRIMÉ AU CANADA


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 09 22 06 05 028 0